

La prochaine réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

MARDI 25 JUILLET 2023 à 18h
À la salle des fêtes de SÉRIGNAC

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1/ Décision modificative n°3 au budget principal CCLTG 2023
- 2/ Décision modificative n°4 au budget principal CCLTG 2023
- 3/ Décision modificative n°1 au budget 2023 de l'Office de Tourisme Intercommunal
- 4/ Avenant n°1 au procès-verbal de mise à disposition des biens et équipements de la piscine de la base de loisirs de Beaumont de Lomagne
- 5/ Avenant n°1 au procès-verbal de mise à disposition des biens et équipements de la médiathèque intercommunale
- 6/ Délibération création d'emploi – autorisant le Président à recourir à un agent contractuel relevant des cadres d'emploi de rédacteur territorial ou adjoint administratif territorial (gestionnaire ressources humaines)
- 7/ Mise à jour de la liste des agents bénéficiant du remboursement des frais de téléphonie mobile
- 8/ Conventionnement avec CDG82 sur la paie à façon
- 9/ Conventionnement avec le CDG82 pour l'adhésion au service remplacement
- 10/ Pôle petite enfance à Beaumont-de-Lomagne : réactualisation du plan de financement prévisionnel - tranche 1 subvention d'État/DSIL
- 12/ Création d'un extranet pour les élus et installation d'un système de paiement pour les usagers : validation du coût prévisionnel, plan de financement prévisionnel, demandes de subvention auprès des partenaires
- 13/ Convention de mise à disposition et d'utilisation de la piscine intercommunale située à Beaumont de Lomagne au profit de l'association « Stade Beaumontois Lomagne Rugby »
- 14/ Questions diverses

Le Président
Bernard SALOMON

